

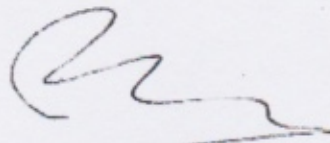
**Troisième Prix : Collège Jules Ferry de Auneau**

Pour son projet « Jules fait », qui a permis de sensibiliser les élèves aux valeurs républicaines, notamment la fraternité et de mener des actions d'entraide, de solidarité et de tolérance. Le jury souhaite souligner la prise d'initiative des élèves, la diversité des actions menées et leur caractère solidaire.

**Une cérémonie de récompense aura lieu le jeudi 06 juin 2019 à 14h30 dans les salons de la Préfecture d'Eure-et-Loir (Hôtel des Ligneris, 2 rue Collin d'Harleville à Chartres), en présence de madame la Préfète.**

Madame la Présidente de l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite et moi-même félicitons les élèves de votre établissement, qui se sont signalés par leur implication dans cette action citoyenne, aussi originale que remarquable.

Dans l'attente de vous rencontrer à la cérémonie du 06 juin, avec une délégation des élèves lauréats, je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes salutations distinguées.



Anne-Marie BORDERON  
Présidente de l'ANMONM  
Section d'Eure-et-Loir



Evelyne MEGE